

L'ETAT CIVIL AU CAMEROUN : QUE PEUT-ON EN TIRER POUR L'ANALYSE ,  
L'EXPLICATION ET LA COMPREHENSION DE LA DYNAMIQUE GENERALE DE LA  
POPULATION

**15. Questions méthodologiques**

15.1 Systèmes d'état civil

**1) Samuel KELODJOUÉ,**

Institut National de la Statistique (INS) et Université de Dschang  
Cameroun.

B.P. 7854 Yaoundé

sakelod@hotmail.com/skelod@yahoo.fr

**2)- MOYO LOUISE,** Ministère de la Justice

Yaoundé, Cameroon

E..Mail : lomoyo2007@yahoo.fr

De toutes les sources de données sur la population au Cameroun, l'état civil est la plus ancienne. Cependant cette institution ne semble pas avoir suivi l'évolution assez régulière qu'ont connu les autres sources (enquêtes socio-démographiques et recensements démographiques et de l'habitat).

Cette étude examine dans son ensemble, l'état civil au Cameroun, tant dans son fonctionnement et ses problèmes que dans sa complétude (% des événements enregistrés) et son étendue (champs des phénomènes observés).

L'exhaustivité des données relevées laisse à désirer, sans qu'il soit toujours possible d'en évaluer le degré de sous enregistrement. On pourrait cependant en tirer dans les grandes villes et certaines localités des données utilisables pour certaines estimations en fécondité. Mais en ce qui concerne les décès, les registres d'état civil ne sont pas encore des sources fiables de mesure (même après ajustement ?) des indices de mortalité au Cameroun.

En conclusion l'étude ressort quelques axes pour l'amélioration de ce taux d'enregistrement afin que l'acte de naissance, de mariage et de décès deviennent les instruments de base dans la production des statistiques démographiques au Cameroun.